



Regards

sur Flourens

Meilleurs vœux

n° 42

Janvier
2014

Magazine d'informations municipales

Le mot du Maire



Comme à l'accoutumée il me revient l'honneur de vous souhaiter, en mon nom personnel et au nom des membres du Conseil Municipal, une bonne et heureuse année. Et c'est avec le plus grand des plaisirs que je me plie à cette tradition.

Mes souhaits de bonne année, de bonne santé, de réussite dans vos projets, personnels et professionnels, vont à chacune et chacun d'entre vous, à vos familles, à vos proches, à vos entreprises, à vos associations, aux enfants des écoles, bref à l'ensemble de la population flourensoise.

J'aurais aussi une pensée particulière pour ceux qui sont le plus démunis, qui souffrent de solitude ou d'isolement et pour ceux qui nous ont quittés en 2013.

Vous le savez, l'année 2014 sera marquée par deux exercices démocratiques majeurs pour notre pays : les élections municipales des 23 et 30 mars et les élections européennes du 25 mai prochain.

J'émet le vœu, puisque c'est la période, que les débats qui précéderont ces grands rendez-vous soient empreints de sérénité, de sagesse, de discernement, de modération et qu'ils seront riches de propositions constructives ; que l'on nous offre une vision pour notre commune et pour l'Europe. Vision qui nous permettra de positionner l'être humain et son environnement naturel au centre des préoccupations. Vision qui nous permettra de traiter du fond des problèmes : l'amélioration globale de notre qualité de vie.

J'émet le vœu enfin que ces débats soient aussi empreints d'invention, de conviction et d'imagination.

On dit parfois « on ne progresse qu'en mesurant les choses ».

Mesurer les choses, c'est un triptyque : améliorer la connaissance, qui est la base de tout, arbitrer l'urgence et la pertinence des décisions et mobiliser toutes les énergies disponibles pour concrétiser les projets.

Alors que pouvons-nous attendre de 2014 ?

Imaginer, c'est hausser le réel d'un ton, affirmait le philosophe Bachelard.

A Flourens, nous faisons nôtre cette affirmation, et plutôt que de s'adapter à une société qui porte en elle l'exclusion, la division, la discrimination, la peur des autres et qui ne sait plus répondre aux aspirations du plus grand nombre, nous préférons imaginer et chercher des solutions.

En attendant ce moment, je formule le vœu que l'année 2014 soit pour vous, votre famille, et tous ceux qui vous sont chers, source de joie et de sérénité, riche des bonheurs de la vie.

Qu'elle réponde à vos attentes, à vos projets et à vos rêves !

Meilleurs vœux de santé, de paix et de fraternité. Bonne année 2014.

Didier Cortes,
maire de Flourens

Regards sur Flourens

Contact mairie
mairie@flourens.fr
info-comm@flourens.fr
05 61 83 60 19
site : www.flourens.fr

Comité éditorial
Rudolphe Bert
Anne-Lise Camus
Didier Fériol
Marie-Claire Labédan
Monique Routaboul

Photos : Mairie

Conception, réalisation
MicroSophia Communication
05 62 71 01 26

Les vœux du Conseiller Général



Le 15 octobre dernier, les maires de notre canton étaient rassemblés à la salle des fêtes de Quint-Fonsegrives pour la réunion annuelle de programmation des travaux de voirie. Les responsables des services de la Direction de la Voirie et des Infrastructures du Conseil Général ont fait un point sur l'exécution des travaux réalisés dans nos communes et les projets d'investissements pour l'année 2014. Le Conseil Général a mobilisé en 2013 un budget de près de 80 millions d'euros pour la voirie. Il assure la gestion du réseau routier départemental et il exécute les

travaux d'entretien et d'investissement nécessaires. Partenaire des communes, il soutient leurs projets dans le cadre des travaux d'urbanisation en agglomération, les travaux sur la voirie communale, les aménagements routiers et les projets de sécurité. Pour notre territoire, ce sont près de 2,5 millions qui ont été engagés.

Cette rencontre permet également d'échanger sur d'autres missions de notre Assemblée. Cette année, étaient présentées les actions de la Maison des Solidarités de Balma, un service de proximité qui permet à tous les administrés des communes du canton, un accès à l'information, aux droits sociaux et médico-sociaux. Une équipe pluridisciplinaire, composée de 45 personnes, est mobilisée pour traiter vos demandes en matière d'insertion, de logement, de soutien à la famille, à l'enfance, aux jeunes, aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap.

La Maison des Solidarités du Conseil Général 31 de Balma

13 avenue Pierre Coupeau - 31130 Balma

05 61 24 92 20

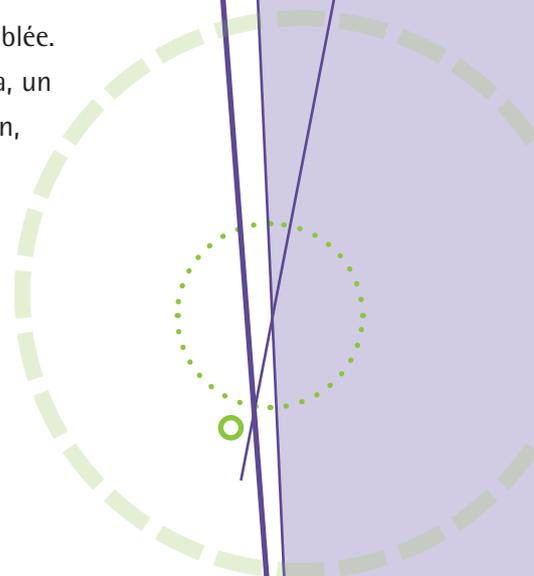
Ouverte du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00.

Je profite de cette tribune pour vous adresser ainsi qu'à vos proches tous mes vœux de bonheur, de santé et de prospérité. Je souhaite que cette année 2014 réponde à toutes vos attentes et à vos souhaits.

Alain Fillola,
Conseiller Général du canton de Toulouse 8

conseil
général

3



Comptes rendus des conseils

CR du conseil du 5 décembre 2013

Lecture et approbation du PV de la séance du 16 octobre 2013-12-23

Voté à l'unanimité

Fixation du prix des copies des documents administratifs pour l'année 2014

Le prix des copies reste inchangé à :

- 0,30 € pour une copie A4
- 0,35 € pour une copie A3

Voté à l'unanimité

Fixation du tarif de location de la salle des fêtes pour l'année 2014

Le prix de location de la salle des fêtes demeure inchangé à :

- 170 € pour les personnes de la commune de Flourens,
- 85 € pour le personnel communal
- Une caution de 1 000 €

Voté à l'unanimité

Indemnité de gardiennage pour l'église et le cimetière

L'indemnité de gardiennage du Curé de la paroisse reste fixée à 460 € pour l'année

Voté à l'unanimité

Tarifs pour la bibliothèque de Flourens

Les tarifs de la bibliothèque, pour l'année 2014 sont fixés comme suit :

- 14 € pour les familles
- 10 € pour les étudiants
- 21 € pour les lecteurs extérieurs à la commune

Voté à l'unanimité

Primes de fin d'année (Noël) pour les employés municipaux

Comme depuis plusieurs années, une prime de fin d'année a été votée pour les personnels de la commune. Le montant est de 500 € au prorata temporis avec un minimum de 6 mois d'ancienneté et un seuil minimum de 250 €.

Voté à l'unanimité

Tarifs du ALAE (Accueil de Loisirs Associés à l'Ecole) et ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) et CAJ (Centre Animation Jeunesse)

Le conseil propose de reconduire les tarifs de l'année 2013, sans augmentation.

Voté à l'unanimité

Is municipaux

Dissolution du syndicat SIAH de la Seillonne le 23 octobre 2013

Voté à l'unanimité

Adhésion de la commune au Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Hers au 1^{er} janvier 2014

Voté à l'unanimité

Demande d'adhésion de la commune à l'Agence France Locale

Voté à l'unanimité

Composition du jury de concours de maîtrise d'œuvre (salle sportive)

Leur rôle est d'examiner les 63 plis (réponses à appel d'offre) pour retenir 3 candidats.

Ce jury est composé de :

- 3 élus représentant la commune
- 1 représentant le CAUE
- 1 représentant l'AIMP
- 1 représentant l'UNTEC
- 2 représentants de l'ordre des architectes
- 1 personne extérieure nécessaire au fonctionnement du projet
- 1 voix délibérative
- 2 voix consultatives (suppléants)
- trésorier

Montant de l'indemnité = 400 €

Voté à l'unanimité

Création de 4 postes d'agents recenseurs (pour recensement du 15 janvier au 16 février)

Voté à l'unanimité

Typhon au Philippines : aide de la commune à raison de 1 € par habitant = 1 800 €

Voté à l'unanimité

Travaux rue du Vivier - chemin Lasserre (SDEHG)

Eclairage 19 634 € - part de la commune 16 716 €

Voté à l'unanimité

Elle court, elle court la rumeur...

Les rumeurs concernant notre commune fleurissent comme les fleurs au printemps, à la différence près qu'elles n'ont pas la même odeur.

Plusieurs nous sont parvenues dont deux auxquelles nous souhaitons apporter quelques précisions.

Il se dit aussi qu'un lotissement est en préparation à l'entrée du village au croisement de la RD64 et du chemin Lalie-Cisarol.

FAUX ENCORE : ces travaux relèvent d'une initiative privée. Ce terrain est classé en zone agricole (A) du PLU, donc non constructible.

Il se dit, mais que ne dit-on pas, que la Communauté Urbaine Toulouse Métropole aurait acheté des terrains agricoles sur la commune pour les mettre à disposition des gens du voyage.

A l'avenir, si d'autres bruits tout aussi farfelus vous interrogent, nous vous invitons à contacter la mairie afin d'obtenir des réponses sérieuses, argumentées et dénuées d'arrière pensée.

FAUX : ces terrains situés le long de la Seillonne sont classés en terre agricole (A) du PLU et seule une activité agricole est permise.

Que ce soit pour les gens du voyage ou pour toute autre population ces terrains ne sont pas constructibles et non utilisables. Par ailleurs le chemin de la Mouyssaguèse qui dessert ces terrains est interdit à toute circulation. Seuls les engins agricoles sont autorisés. Des panneaux situés aux entrées du chemin le précisent.

La SAFER a préempté ces terrains pour maintenir l'activité agricole conformément à la charte agricole périurbaine votée en Conseil Municipal.

Il paraît que.....



INFORMATION

Les autorisations de voirie

A l'occasion de travaux en domaine privé, une occupation de la chaussée, des espaces verts ou des trottoirs est parfois nécessaire (stationnement de véhicules de chantier, de benne, d'échafaudages, dépôts de matériaux, etc. avec occupation ponctuelle d'une file de circulation).

Toute utilisation ponctuelle du domaine public (communal ou départemental), par un particulier ou une entreprise nécessite de demander une autorisation (ou permission) de voirie. Les imprimés utilisables pour ces demandes sont disponibles en mairie et doivent être

remplis 8 semaines avant la date de début de l'autorisation pour les travaux programmables. Elles précisent les contraintes de circulation, de stationnement, ou autres prescriptions particulières.

De la même façon, toute demande de modification ou de création d'accès sur le domaine public doit faire l'objet d'une demande spécifique (disponible en mairie) auprès des services gestionnaires du domaine public (Communauté Urbaine Toulouse Métropole ou Conseil Général de la Haute-Garonne).

Repas des Aînés 2013

Monsieur le Maire, Didier Cortes, accompagné des adjoints et conseillers municipaux, était présent dimanche 15 décembre 2013 pour accueillir et offrir le repas de Noël à nos aînés. « Rien ne saurait nous faire oublier ce rendez-vous traditionnel pour fêter la fin de l'année » ; c'est en ces termes que Monsieur le Maire s'est adressé aux nombreux convives ayant répondu à l'invitation et venus partager ce moment

de convivialité et de retrouvailles. Il a ensuite adressé à toutes et à tous ses meilleurs vœux de bonheur et santé pour 2014.

Tous les élus étaient heureux d'être présents aux côtés de nos aînés et ont pu partager avec eux des moments de divertissement orchestrés cette année par François Falco qui nous a fait redécouvrir des chansons franco-italiennes et initiés à différents tours de magie. L'après-midi s'est terminé alors que certains entamaient quelques pas de danse.

Traditionnellement aussi, les Flourensois ayant soufflé leurs 80 bougies et n'ayant pu se joindre à nous, ont reçu à leur domicile une boîte de chocolats avec les meilleurs vœux de la municipalité à l'aube de cette nouvelle année.



Aide à la personne Atelier Nutrition

Un atelier Nutrition s'est déroulé entre le 8 octobre et le 3 décembre 2013. Cette rencontre a permis aux participants d'aborder l'impact de l'équilibre alimentaire sur la santé et de mieux considérer leurs besoins alimentaires en fonction de leur âge. Un groupe de 13 personnes a suivi assidument l'atelier et en a retiré des bénéfices réels.



Logements sociaux

Le 7 novembre dernier le groupe « Les Chalets » a livré le programme de logements sociaux du lotissement « Le Sentier du lac 1 ».

Aujourd'hui plus de 65 % de la population française est éligible à l'attribution de logements sociaux. Il était donc normal que notre commune participe à l'accueil de cette population.

Ce programme comporte 18 logements, conformément au PLU en vigueur. Construits sur deux petits collectifs, ils sont répartis de la manière suivante : 4 T2, 10 T3, 2 T4 et 2 T5. La commune participe aux réunions d'attribution de ces logements.

Notre commune a engagé la diversification de son parc de logements afin de développer une offre abordable, pour répondre aux besoins des

ménages locaux qui décohabitent et rendre la commune plus attractive auprès des jeunes ménages. Cette volonté s'est concrétisée dans le Plan Local de l'Habitat (PLH) 2010-2015 de la Communauté Urbaine Toulouse Métropole. Ce PLH a été signé par toutes les communes qui sont entrées dans la CUTM le 1^{er} janvier 2011, avec une feuille de route différente pour chaque commune.

L'offre de logements sociaux sur la commune est désormais de 50 logements (32 au « Parc de Lalie » et 18 au « Sentier du Lac 1 ») soit 5 % des presque 800 logements que compte Flourens.



Les élèves de CM1 et CM2 de Flourens à la rencontre d'un philosophe...

Les classes de CM1 et CM2 de l'école élémentaire de Flourens ont eu le plaisir de recevoir courant décembre le philosophe Jean-Jacques Marimbert.

Dans le cadre des ateliers « P'tite philo », mis en place par Toulouse Métropole, cet ancien « médecin sans frontières », aujourd'hui professeur de philosophie à l'Université toulousaine du Mirail, et également auteur, est venu partager sa passion avec nos élèves.

Les matinées ont été agrémentées d'un goûter extrêmement convivial, autour duquel les élèves ont posé de nombreuses questions tantôt littéraires, tantôt philosophiques à l'homme de lettres chaleureux qui était en notre compagnie.

Le second temps de ces rencontres s'est fait autour d'un livre : *Le Jobard* (Éd. Milan), de Michel Piquemal pour les CM2, et *Les Ailes de Camille* (Éd. Casterman), écrit par notre visiteur, pour les CM1.

Le support littéraire et la lecture suivie que Jean-Jacques Marimbert a proposée, ont permis de donner aux élèves un regard nouveau sur ces œuvres et sur le monde, un regard sur la différence et sur la tolérance. Les enfants ont été particulièrement touchés

par les questions de société et les relations humaines abordées dans ces ouvrages.

Les élèves se sont pleinement investis, à la fois attentifs et intéressés. Les questions ont afflué, nombreuses et variées.

Ce qui a particulièrement intéressé les CM1 et CM2 était cet échange riche et ouvert, ainsi que la possibilité d'un dialogue avec un véritable auteur à même de leur expliquer sa façon de travailler, de penser et de réaliser un livre. Prémisse de la philosophie, ouverture d'esprit de nos jeunes lecteurs, ces rencontres ont passionné nos élèves qui souhaiteraient renouveler cette expérience...

Audrey Setbon
Enseignante de CM2

Accessible à tous, il a su se mettre à la portée des enfants afin de leur transmettre son message qui pourrait se traduire par : « pensez par vous-mêmes car vous êtes des hommes ».

La philosophie n'évoquait pas grand-chose pour nos élèves avant sa venue. Elle suscitait leur curiosité et celle-ci a été grandement nourrie. L'auteur des *Ailes de Camille*, lu et étudié par les CM1, a amené les élèves à réfléchir sur eux-mêmes.

Jean-Jacques Marimbert a su captiver l'attention des enfants en leur parlant d'histoires vraies d'enfants sauvages retournés au monde de la civilisation, et en discutant des difficultés qu'étaient les leurs à être parmi les hommes. Les élèves ont pleinement adhéré au débat et ont montré un vif intérêt pour cette discussion ainsi que pour les thèmes abordés.



Un label pour Flourens

Le 16 novembre 2013, la commune de Flourens s'est vu remettre le label Trois Feuilles, qui récompense l'effort fait par la municipalité pour entretenir ses espaces publics sans utiliser aucun produit phytosanitaire.

La commune de Flourens a commencé à revoir les méthodes d'entretien des espaces verts dès 2007. C'est d'abord autour du lac, situé au centre du village, que des mesures ont été prises : augmenter la hauteur de tonte, pour éviter le ruissellement, et laisser la végétation rivulaire se développer pour jouer son rôle de filtre. C'est ainsi que la tonte différenciée a été mise en place, suivie par un diagnostic des pratiques, un accompagnement à la sensibilisation et la formation des équipes techniques.

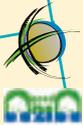
Aujourd'hui, la commune n'utilise plus aucun produit phytosanitaire pour entretenir les espaces verts, bien que cela représente une charge de travail plus importante pour les agents, qui doivent désherber à la main. Cette démarche peut également entraîner certaines incompréhensions de la part des habitants, habitués à des pelouses tondues rases. Pourtant, le passage au zéro-phyto est un choix affirmé de la municipalité, le choix de protéger l'environnement, la biodiversité, la santé publique et nos enfants.

La commune s'est inscrite dans la Charte d'Entretien des Espaces Publics de la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles), qui comprend trois niveaux de labellisation : Une feuille (traiter mieux), Deux feuilles (traiter moins) ou Trois feuilles (ne plus traiter du tout chimiquement). Flourens a obtenu en mai dernier le label Trois feuilles, qui lui a été remis officiellement le samedi 16 novembre, devant la population flourensoise. Cette cérémonie participe au long travail de sensibilisation nécessaire dans ce type de démarche. Une habitante témoigne : « je ne savais pas tout ça, je ne verrai plus les choses de la même façon ».

Merci aux agents municipaux qui participent à cet effort au quotidien.



De gauche à droite, Jean-Paul Dalies, président de la FREDON, Didier Cortes, Maire de Flourens



La commune encore récompensée L'Agenda 21 de Flourens reconnu officiellement !



Après l'attribution de la Marianne d'argent du civisme récompensant l'assiduité des Flourensoises et Flourensois lors des élections entre 2008 et 2012, après la remise du label Trois Feuilles qui valorise l'effort fait par la Municipalité pour entretenir ses espaces publics sans aucun produit phytosanitaire, c'est au tour du projet Agenda 21 de Flourens d'être officiellement reconnu comme « Agenda 21 Local France » par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie.

La municipalité a engagé la commune de Flourens dans un « Agenda 21 » en février 2010. Dans un tel processus, les différents acteurs du territoire élaborent et mettent en œuvre un programme d'actions en faveur du développement durable.

Pour servir de base à la réflexion, un diagnostic partagé a été élaboré au printemps 2011. Un travail de concertation a ensuite permis d'élaborer le programme d'actions. Plusieurs acteurs du territoire ont participé, et notamment les habitants, qui ont mené ce travail dans le cadre de groupes thématiques appelés les « ateliers 21 ».

Le programme d'actions ainsi construit a été validé par le Conseil Municipal en avril 2013. Il se compose de 33 actions, diverses et variées, tant par leur temporalité que par leurs cibles ou leur importance.

Le programme d'actions ainsi que la démarche suivie ont été reconnus « Agenda 21 Local France » par le Ministère de l'Ecologie du Développement Durable et de l'Energie en ce mois de décembre 2013, après une double expertise.

Cette reconnaissance, obtenue après trois ans de travail, garantit que la démarche et le programme d'actions sont bien conformes aux exigences d'un Agenda 21, telles que définies aux niveaux national et international.

La reconnaissance représente à la fois une récompense et un encouragement :

- une récompense pour le travail effectué, pour les efforts fournis et pour l'implication des différents acteurs qui ont conçu et qui font vivre l'Agenda 21.

- un encouragement à poursuivre la démarche et les efforts en termes de développement durable.

En effet, il nous faut à présent mettre en œuvre les actions et en assurer le suivi-évaluation, afin d'améliorer et d'enrichir la démarche continuellement.

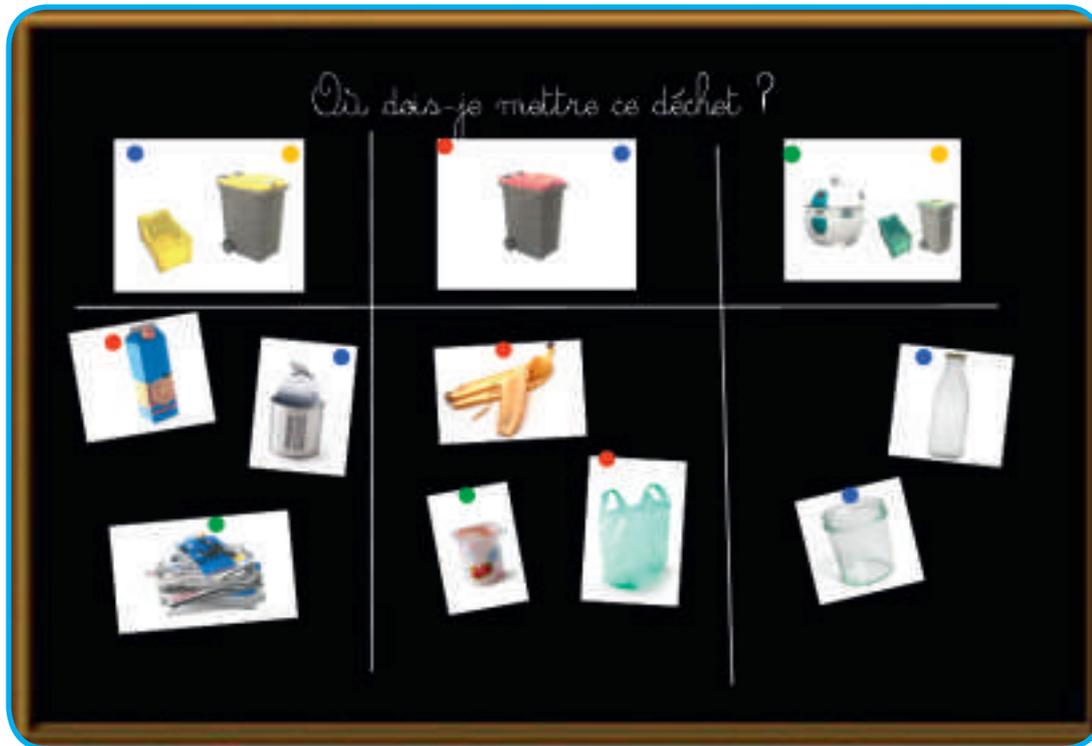


De gauche à droite : Anne-Lise Camus, responsable A21, M. le représentant du Ministre, Fanny Dunan, chargée de mission A21

Merci à tous ceux qui ont contribué à cette réussite !



Les élèves flourensois incollables sur le tri



Cette année encore les écoliers ont bénéficié d'animations sur le tri et le recyclage. Ces interventions ont été réalisées par les « Ambassadeurs du tri » de Toulouse Métropole, auprès de chaque classe de maternelle, du 2 au 9 décembre. L'occasion pour les élèves de réviser les éléments appris l'an dernier et de découvrir ce que deviennent nos déchets.

- **Où dois-je mettre ce déchet ?** C'est la question sur laquelle les classes de CP, CE1 et CE2 ont travaillé, après un petit rappel des règles de tri. A partir de différents exemples, ils ont identifié les déchets pouvant être triés (bac jaune et bac vert), ceux qui doivent être déposés en déchèterie ou dans des bornes spéciales (comme les piles), et ceux qui peuvent avoir une deuxième vie.

- **Que deviennent nos déchets ?** Pour répondre à cette question, les plus grands ont étudié l'ensemble d'une filière de déchets, du moment où le déchet est jeté jusqu'à son recyclage en un nouveau produit.

Les CM1 ont travaillé sur la filière plastique. Ils ont découvert qu'il existe trois types de plastiques, et ont appris comment chacun d'eux est recyclé. Le plastique transparent incolore, par exemple, peut être fondu et transformé en fibres synthétiques pour finalement être recyclé sous forme de peluche !

Les CM2 se sont focalisés sur le papier. Ils ont appris à éviter les pièges lors du tri : en effet, les papiers peints, papiers alu, et certains papiers cadeau ne se recyclent pas ! Ils ont ensuite étudié les différentes étapes de la filière papier : collecte, centre de tri, papeterie et imprimerie.

L'objectif de telles animations : apprendre à bien trier et, surtout, comprendre pourquoi on le fait !

Journée éco-citoyenne



Organisée pour la deuxième année consécutive, la journée éco-citoyenne de ramassage des déchets du 16 novembre dernier a rassemblé une quarantaine de personnes.

Les enfants, par petits groupes, sont montés sur le bateau pour nettoyer le lac à l'aide d'une épuisette. Pendant ce temps sur la terre ferme, des Flourensois ont arpenté le cœur du village

et les berges du lac pour ramasser les déchets. 64 kilos de déchets ont ainsi été ramassés.

Outre l'opération nettoyage, cette matinée a eu pour objectif de sensibiliser plus largement sur les problématiques liées aux déchets. L'an dernier, cela s'était traduit par une exposition sur le tri et le recyclage. Cette année, l'accent a été mis sur une thématique plus large : la réduction des déchets.

Pour cela, différentes activités ont été mises en place : collecte de textile, distribution d'autocollants stop-pub, visite du site de compostage à la cantine, et atelier Récup' : dans cet atelier, organisé par le CAJ (Centre d'Animation Jeunesse), les jeunes ont fabriqué des bracelets à partir de bouteilles en plastique et de chutes de tissu, donnant ainsi aux parents un aperçu du projet Art & Récup', réalisé tout au long de l'année. Fabriquer du neuf avec du vieux n'est plus un secret pour les jeunes du CAJ.

La journée s'est clôturée par la remise du label Trois Feuilles à la commune (0 produit phytosanitaire pour le traitement des espaces verts) et le pot de l'amitié.

Réduisons nos déchets !

En 2012, les Flourensois et autres habitants de Toulouse Métropole ont produit 1,3 kg de déchets par jour et par personne ! Une telle production de déchets impacte fortement l'environnement et coûte de plus en plus cher à la collectivité en ramassage et en traitement.

Partant de ce constat, Toulouse Métropole a élaboré en 2012 un Programme Local de Prévention des Déchets, dont l'objectif est de réduire de 7 % la quantité d'ordures ménagères d'ici 2016. Ce programme comporte 10 actions qui reposent sur le principe suivant : le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas. La commune de Flourens participe à certaines de ces actions, comme par exemple :

- **Développer la collecte des textiles**
Plus de 9 kg/hab/an de textiles sont jetés dans les ordures ménagères. En déposant vos vieux

vêtements, linges, sacs et chaussures dans les bornes prévues à cet effet, vous les confiez à l'organisme Le Relais, qui leur donnera une deuxième vie : les habits en bon état seront revendus tels quels, le reste sera transformé en chiffon ou en isolant.

- **Distribuer des autocollants Stop-Pub**

Ces autocollants ont un énorme potentiel de réduction des déchets. En les mettant sur nos boîtes aux lettres, on peut réduire de 20kg/hab/an la production de déchets papier. Ils sont à retirer en mairie.

- **Développer le compostage**

En compostant, on réduit sa production de déchets et on fabrique de l'engrais vert. A Flourens, les cinq composteurs installés derrière la cantine ont permis de réduire de plus de moitié la quantité d'ordures ménagères.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Procurez-vous des composteurs à moindre coûts.

Toulouse Métropole propose des composteurs en bois ou en plastique contre une participation financière de 15 € (modèle normal) ou de 25 € (grand modèle).

Bordereau de commande disponible sur le site de Toulouse Métropole ou en mairie.



Les jardins familiaux, un projet qui avance

Ces derniers mois, des Flourensois se sont réunis à plusieurs reprises pour travailler sur le projet de jardins familiaux dans le cadre de l'Agenda 21. L'objectif : créer un lieu de jardinage, de rencontre et d'échanges, composé à la fois de parcelles familiales et d'espaces collectifs.

Pour mener à bien ce projet, ce groupe d'habitants motivés s'est constitué en association fin décembre. Cette nouvelle association appelée « Les Jardins du Lac » vient étayer le tissu associatif local. Elle a pour mission de concevoir et de créer les jardins, puis de les faire vivre au quotidien.

Les prochaines étapes : rédiger le règlement intérieur avec l'ensemble des adhérents

puis saisir le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement), service public qui aidera à l'élaboration du plan en proposant plusieurs scénarios.

Pour nous rejoindre ou pour plus de renseignements, contactez
Elsa Degeilh-Brayle,
Présidente des Jardins du Lac
Tél. : 06 78 64 92 51

Vous pouvez également consulter le blog de l'Agenda 21, qui offre un espace ressources sur ce projet de jardins familiaux et partagés :
<http://agenda21flourens.over-blog.com/>



Marché de Noël



Ce dimanche 1^{er} décembre, il faisait froid, il faisait soleil et celui-ci a mis en lumière les stands colorés, installés bien agréablement pour l'édition 2013 du marché de Noël.

Cette édition fut exceptionnelle, dicit le public, tant par la qualité des produits proposés par les exposants, que par la venue de nombreux visiteurs.

Vous êtes venus seul, en famille, parfois avec la famille élargie vous promener, admirer et acheter en vue des fêtes de fin d'année ou tout simplement profiter d'instantanés de rencontres informelles. Pendant ces moments-là, les enfants étaient heureux de déambuler dans les allées pour nous montrer leurs maquillages réalisés par « Graine de Linotte ».

Une offre culturelle diversifiée

Notre intégration à la Communauté Urbaine Toulouse Métropole nous permet de diversifier notre offre culturelle. Durant le dernier trimestre 2013 nous vous avons proposés deux manifestations d'une très grande qualité artistique.



La boîte à nouvelle

« LA BOITE A NOUVELLES » des Métropolitaines : vous avez pu travailler en atelier des textes courts -ou Nouvelles- de Jan Thirion dans le cadre de rencontres littéraires. Avec les participants, ces textes ont été mis en scène par Stéphane Battle sous les yeux surpris de l'auteur, qui découvrait ainsi une autre dimension à ses nouvelles.

Yelena

« Yelena » concert africain de l'association Dell'arte qui a fait résonner, l'espace d'une soirée, la salle des fêtes de rythmes endiablés, sur lesquels vous n'avez pas résisté au plaisir de vous tremousser d'abord, et de danser ensuite... Bravo à la troupe pour nous avoir fait partager son envie de jouer, danser et s'amuser. Ce fut une excellente soirée de découverte artistique et d'échanges humains.



13 avril 2014 : Ne manquez pas la journée produits et vins du terroir

Comme chaque année, de nombreux producteurs et viticulteurs seront présents à cette journée. Vous pourrez également profiter de différentes expositions et d'un espace restauration.

N'oubliez pas de noter cette date sur vos agendas.



Joseph Salles s'en est allé

Le 16 décembre dernier, M. Joseph Salles s'en est allé. Pour beaucoup d'entre nous c'est une figure de Flourens, une partie de notre histoire communale qui vient de partir.

Elu de 1971 à 2001, Joseph Salles a passé 30 ans de sa vie au service des autres.

30 années au service des autres, parce que lorsque l'on est élu on est au service des autres, de tous les autres.

Joseph, c'était l'archétype de l'agriculteur. Il avait cette bonne mine réjouie qui dominait une carcasse au dessus de la moyenne.

Et puis Joseph, c'était la gentillesse, la bonhomie même. Jamais, au cours des 12 ans que nous avons passés ensemble en tant qu'élu, jamais je ne l'ai vu s'emporter, dire un mot

plus haut que l'autre. Il était toujours dans la recherche du consensus et de l'efficacité. J'ai beaucoup appris de son flegme, de sa patience et de sa distance par rapport aux choses futiles. Il aimait souvent aller à l'essentiel.

C'est un peu un compagnon de route qui nous quitte. Joseph nous a quittés mais il est toujours présent dans la salle du Conseil Municipal au travers de ses fameuses sculptures sur bois qu'il a laissées à la commune. En mon nom personnel, et au nom de tous les membres du Conseil Municipal, j'adresse à sa famille, à ses amis, à ses proches nos très sincères condoléances.

Didier Cortes
Maire

État Civil

Naissances

CROS Iban, Marc, Claude.....	28/09/2013
ALGANS Tiago, Antonio, Aurelio.....	30/09/2013
MAUGEAIS Laura, Anna.....	18/10/2013
DOFFIN Marlène, Romane.....	19/10/2013
NOGUES Julia, Marie.....	12/11/2013
FRANÇOIS Diane, Dominique, Anita..	13/11/2013
ARNAL Madeleine, Cathy.....	22/11/2013
ROSIÈRES Lucas, Jean-Henry.....	13/12/2013
LANGLAIS Sacha, Gabin.....	14/12/2013
ESTÈVE PARRA Diego, Tony.....	24/12/2013

Mariages

FORSANS Jean Louis Joseph et SY Khadidjatou Alberte.....	16/11/2013
BIGOT Benjamin et MAITREHENRI Hélène, Josette, Lise.....	04/01/2014

Décès

LAULETTA Auguste.....	26/09/2013
MERCADAL Marguerite, Ginette, Alexandrine épouse MONTANÉ.....	24 /10/2013
DELLA-ROSA Luigia, Ebe.....	01/11/2013
LOUBET Marcelle, Raymonde épouse ICHE.....	14/11/2013
ROUFFIGNAC Pierre, Moïse.....	08/12/2013
VENTURA Germaine, Marie épouse ESTÈVE.....	12/12/2013
SALLES Joseph.....	16/12/2013
KHISSER Redda.....	21/12/2013
BLANCO Maria-Luisa, Carmen, Georgina épouse WEBER.....	26/12/2013
DUMONTEIL Robert, Jean, Frédéric..	28/12/2013
RAGOU Georges, Jean-Marie.....	01/01/2014
FRIER Suzanne, Amélie épouse SABLAYROLLES.....	02/01/2014

Calendrier des Manifestations

février à mai 2014

Dimanche 16 février	ATA	Journée	Thé dansant
Samedi 15 mars	ACCA	19 h	Repas
Dimanche 16 mars	Scrap 31	9 h à 18 h	Ateliers de Scrapbooking
Vendredi 21 mars	ATA / CAJ	17 h	Soirée ATA / CAJ
Samedi 22 mars	La Petite Maison d'Hermance	Journée	Ateliers pour les enfants
Dimanche 13 avril	Municipalité	9 h à 19 h	Produits et vins du terroir
Vendredi 25 avril	FLORUS	20 h 30	Veillée
Jeudi 1 ^{er} mai	Dose d'Art Scénic	Journée	Vide-greniers
Jeudi 8 mai	Anciens combattants / Municipalité	11 h 45	Commémoration - Repas

Du nouveau à Flourens

ADEC EXPERT CONSEIL

Nouvelle entreprise

Etablie au 18 Chemin Lasserre, l'entreprise ADEC EXPERT CONSEIL est en activité depuis cette année. Cette société à responsabilité limitée unipersonnelle a vu le jour le 24 octobre 2013. Cette entreprise est spécialisée dans le secteur des activités comptables.

